

Procès-verbal du Conseil municipal de Saint Nicolas du 07/04/2025

Présents: Mmes Ghislaine LARTIGUE, Sandrine ROCCHIETTI, Nathalie ROSSI,
M Patrick CREMA, Jean-Marie ROBERT, Philippe ROCCHIETTI.

Absents excusés: M. Guillaume LEJEUNE, Damien NOGUES, Alain PERRY.

M Alain PERRY donne pouvoir à M Jean-Marie ROBERT.

1- Retour d'information sur les commissions de l'agglomération d'Agen

Plusieurs commissions, bureaux et conseils d'agglomération ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal : Chacun des participants à ces commissions a présenté les points importants concernant la commune.

2- Délibération pour le vote du compte financier unique 2024

Investissements:

Dépenses :

Prévues :	391 542,82 €
Réalisées :	336 999,18 €

Recettes :

Prévues :	416 218,02 €
Réalisées :	365 680,02 €

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévues :	303 237,86 €
Réalisées :	310 283,18 €

Recettes :

Prévues :	399 876,04 €
Réalisées :	412 879,97 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	28 680,84 €
Fonctionnement :	102 596,79 €

Résultat global :	131 277,63 €
-------------------	--------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants approuve le compte financier unique 2024.

3- Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Au vu des résultats du compte financier unique:

Résultat 2024 reporté en investissement 2025:	28 680,84 €
Résultat 2024 reporté en fonctionnement 2025:	102 596,79 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'affectation du résultat 2024.

4- Délibération pour les taux d'imposition 2025

Il est proposé de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes foncières.

Les taux d'imposition 2024 proposés sont :

Taxe foncière bâti :	38,39 % (11,06% commune + 27,33% département)
Taxe foncière non bâti :	87,00 %
Taxe d'habitation :	8,41 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote les taux d'imposition 2025 ci-dessus.

5- Délibération pour le vote du budget 2025

Le budget prévisionnel 2025 a été présenté aux membres du conseil municipal.

Les dépenses de fonctionnement sont de 350 390,52 €.

Les recettes de fonctionnement sont de 424 792,79 €.

Le budget de fonctionnement présente donc un résultat de 74 402,27 €.

Les dépenses d'investissement sont de 173 527,00 €.

Les recettes d'investissement sont de 173 527,00 €.

Le budget d'investissement présente donc un résultat de 0 €.

Le solde prévisionnel en fin d'année 2025 est de 74 402,27 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le budget 2025.

6- Délibération pour la signature de la convention de prestation d'entretien des voies communales par l'Agglomération d'Agen en 2025

La convention 2025 avec l'agglomération d'Agen prévoit les opérations de fauchage des accotements et la pose d'un enduit d'usure sur le chemin de Siman de la nauze jusqu'à la route des pommiers.

Le montant de la prestation est de 9 652,66 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise M le Maire à signer cette convention.

7- Divers

Achats de matériels : la commune a acheté un Kangoo pour un montant de 2 650 €, un karcher, un support poubelle et un chariot inox pour la salle des fêtes pour un montant de 1 000 €.

Panneaux photovoltaïques : une rencontre a eu lieu avec le président, le 1^{er} vice-président et les services de l'Agglomération d'Agen afin de leur présenter notre projet. Nous avons reçu un accueil très favorable. Il reste à traiter le zonage dans le PLUi pour ce type de projet car il ne doit pas être considéré comme consommateur de terres agricoles.

La prochaine étape consistera à présenter le projet à la DDT.

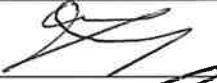
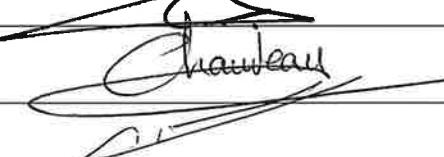
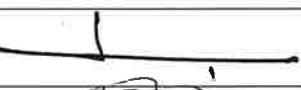
Protection incendie Labrune : Un permis de construire va être déposé sur le terrain situé entre les maisons Bosio et Pascal. Conformément à notre politique de prévention incendie et en accord avec le futur propriétaire, l'achat de la bâche incendie et son remplissage seront assurés par la Mairie, le terrassement sera assuré par le propriétaire du terrain.

Travaux salle des fêtes : les travaux sont terminés.

Travaux cour de récréation et jeu extérieur : les travaux devraient être réalisés pendant les vacances de Pâques.

Caméras de protection : 2 cameras, utilisées uniquement en mode « photo », ont été achetées et installées, l'une au point d'apport volontaire des poubelles, l'autre devant le chalet et l'entrée de la cuisine. Le coût est de 230 €.

Signatures:

Ghislaine LARTIGUE	
Sandrine ROCCHIETTI	
Nathalie ROSSI	
Patrick CREMA	
Guillaume LEJEUNE	Absent
Damien NOGUES	Absent
Alain PERRY	Absent
Jean-Marie ROBERT	
Philippe ROCCHIETTI	

